

Journée des Fondations

1^{er} octobre 2016

En 2015, dans le cadre de la Journée Européenne des Fondations, le Centre Français des Fonds et Fondations a initié la Journée des Fondations en France afin de faire connaître et promouvoir l'action des Fondations auprès des Français.

En 2016, l'enjeu est de mobiliser plus largement pour en faire un véritable temps fort du secteur.

CONTEXTE

- La Journée Européenne des Fondations est un événement initié par le DAFNE depuis 2013 dans **20** pays.

Dans toute l'Europe, les fondations sont invitées à participer activement et à **présenter au grand public leur mission et leurs activités en faveur de l'intérêt général**. Toutes les fondations, qu'elles soient grandes ou petites, distributives ou opérationnelles peuvent organiser leur propre événement. Partout dans le pays, les fondations organisent des événements et rencontres et invitent le public à en apprendre davantage sur leurs activités.

- Chaque pays organise cette Journée à sa façon



POURQUOI LE CENTRE PARTICIPE-T-IL A CETTE INITIATIVE EUROPEENE ?

- pour mobiliser le maximum de fondations et fonds de dotation autour d'une opération commune
- pour mieux se connaître et faire connaître :
 - l'engagement des fondations en faveur de l'intérêt général,
 - l'extraordinaire richesse et variété de notre secteur,
 - le rôle et le poids économique qu'il représente.

COMMENT SE MOBILISER ?

Mise à disposition des fondations participantes d'**outils de communication communs** :

- le site Internet dédié : www.journee-des-fondations.fr
- le logo,
- la bannière.



Chaque fondation agit ensuite en fonction de ses moyens.

Quelques idées : annonce de cette Journée sur son site Internet, organisation d'une vente aux enchères, attribution d'un prix, organisation d'une conférence, collecte de fonds, journée d'information pour des potentiels donateurs, publication d'une étude, journée portes ouvertes... ou tout simplement en relayant l'information de cette Journée auprès de ses parties prenantes. Toutes les manifestations seront mentionnées sur le site Internet du Centre Français des Fonds et Fondations.

Vous bénéficiez ainsi **d'une visibilité accrue pour votre engagement et pouvez sensibiliser le public à vos préoccupations.**